



Extrait de délibération

Comité syndical 17 Février 2020 – Parthenay

Identifiant
2020-02-14

L'An Deux Mille vingt le dix sept février à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M. Jean-François Coiffard a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 11 février 2020
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 15 titulaires / 2 suppléants
Absents, excusés : 16 titulaires / 29 suppléants
Votants : 17

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	NOLOT Monique, BIRONNEAU Pascal, COIFFARD Jean-François	FOUILLET Olivier,		
Parthenay-Gâtine	GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, BOUCHER Hervé-Loïc, DUFOUR Jean-Paul, DIEUMEGARD Claude,	BELY Françoise, ALBERT Philippe, CUBAUD Olivier, BERGEON Patrice, ROUVREAU Laurent, LARGEAU Béatrice, GILBERT Véronique, BRESCIA Nathalie, De TALHOUET ROY Hervé,	SICAUD Mickaël	
Val de Gâtine	MINEAU Nadine, CHAUSSERAY Francine, BOUJU Gilles, DOUTEAU Patrice, CANTET Jean-Paul, RIMBEAU Jean-Pierre	MORIN Joël, OLIVIER Pascal, BARANGER Johann, LEMAITRE Thierry, GUERIT Jean-Philippe, BASTY Jean-Pierre, EVRARD Elisabeth	ATTOU Yves	

Invités présents : Nicolas GAMACHE

Communication mobile

Pour 2020, le groupe tourisme désire réaliser des outils de communication mobiles à l'effigie d'Osez la Gâtine poitevine. Outils qui ont pour vocation de communiquer de façon très visuel sur des salons ou actions de promotion délocalisées (marchés, festivals, séminaires...) et dans nos accueils touristiques pour d'identifier rapidement qui nous sommes et où se trouve l'information. Le choix s'est porté sur la réalisation de 6 oriflammes identiques pour identifier les lieux d'information touristique (2 par des Communauté de Communes) et 6 roll-up thématiques (6 différents, 2 par Communauté de Communes, échangeables selon les besoins). Le budget prévisionnel maximum est de 2500 €. Plusieurs entreprises ont été mises en concurrence. Sur les trois entreprises sollicitées seules deux ont transmis une offre.

Retour Offre					
	Date Retour	Caractéristique	Détails offre	Prix total	Notation 1 = mieux placé
Tabula Rasa	Pas de réponse				-
Espritpub	29/01/2020	Devis création et impression	6 oriflammes identiques : 1 190,00 HT ou 1 428,00 € TTC 6 Roll-up : 1 130,00 HT ou 1 356,00 € TTC	2 320,00 € HT soit 2 784,00 € TTC	2
Stendy Mallet	23/01/2020	Devis création et impression Statut d'auto-entrepreneur donc non soumis à TVA	6 oriflammes identiques : 1 075,50 HT 6 Roll-up : 774,00 HT	1849.50 € HT soit 1 849,50 € TTC	1

Au regard des offres réceptionnées, le Comité syndical décide de retenir l'offre de Stendy Mallet pour un montant de 1849.50 € TTC, et d'autoriser le président à signer les devis et régler les coûts correspondants.

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme

Le Président
Didier GAILLARD